



Paris, mardi 31 mai 2022

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2022/02864

Pris en application :

art. R 4241-38 du CT (manifestations nautiques)

Arrêté préfectoral n°78-2022-05-09-00004 (78), 2022-001 (95)

Manifestation nautique et activités nautiques**Randonnée en aviron - Club Val d'Oise Aviron****Appel à la vigilance (tous les usagers - dans les deux sens)**

- le 04/06/2022 de 08:00 à 13:00o **Oise**

entre les pk 24,253 (Pont SNCF Mériel Richebout) et pk 00,000 (Confluent Oise-Seine)

o **Seine à l'aval de Paris**

entre les pk 71,085 (Pont SNCF de Conflans) et pk 72,600 (Ecluse Andrésey)

Commentaire :

Mesdames et Messieurs les usagers de la voie d'eau sont informés de la tenue d'une manifestation nautique organisée par le club Val d'Oise Aviron, composée de 8 yolettes et d'un bateau de sécurité, entre Butry-Sur-Oise (club « Val d'Oise Aviron ») et Andrésey (ponton du Cercle d'Aviron du Confluent) le samedi 4 juin 2022 entre 8h00 et 13h00, Durant cette période, les usagers de la voie d'eau sont priés de faire preuve de vigilance. Une veille sera assurée par les organisateurs sur le canal 10 de la VHF.

L'arrêté préfectoral du département des Yvelines est joint au présent avis. Celui de la préfecture du Val-d'Oise y sera joint dès sa notification.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet (www.vnf.fr)

Service(s) à contacter :

Direction territoriale Bassin de la Seine, 18, Quai d'Austerlitz, 75013 PARIS

Tél : 01.83.94.44.00 - Fax : 01.83.94.44.01

Date limite d'affichage :

05/06/2022

Adjoint au Chef de Service

Signé

jeremie BUTON